

EXEMPLE A DROITE



A. Préambule

Ce test dit « postural et modifié », va permettre de mettre en évidence une perturbation du système postural ou orthosympathique ou parasympathique.

Deux prises de main de l'opérateur seront possibles, soit bras en abduction, rotation externe et rétropulsion ou bras semi fléchi simplement maintenu latéralement par l'opérateur.

B. 1^{ER} CAS : le pouls radial existe

1. Premier temps :

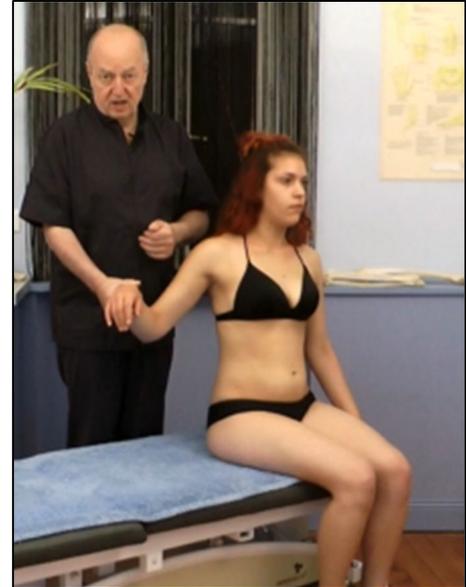
Le sujet est assis au bord de la table pieds au sol. Le praticien derrière lui, prend le pouls radial du patient.

2. Deuxième temps, et variations possibles

- Le praticien derrière lui amène le bras en abduction, rotation externe et rétropulsion et constate une *disparition du pouls*. Le test est positif.
- Le praticien derrière lui amène le bras en abduction, rotation externe et rétropulsion et ne constate *aucune disparition du pouls*. Le praticien va alors avec les doigts de l'autre main glissés sous les côtes à droite (par exemple) repousser la masse viscérale en haut et en arrière. Le thérapeute constate alors la disparition du pouls radial. Le test est positif.

Nb :

Ce test qui met en évidence une atteinte viscérale, est valable pour tous les organes.



DEUXIÈME TEMPS AVEC LES VARIATIONS UNE ET DEUX

C. 2^{ÈME} CAS : le pouls radial n'existe pas

1. Premier temps :

Le sujet est assis au bord de la table pieds au sol. Le praticien derrière lui, prend le pouls radial du patient.

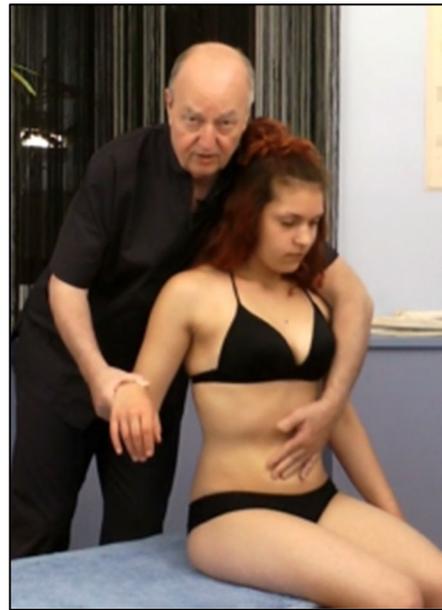
2. Deuxième temps, et variations possibles

- Le praticien derrière lui amène le bras en abduction, rotation externe et rétropulsion et constate une *apparition du pouls*. Le test est positif.
- Le praticien derrière lui amène le bras en abduction, rotation externe et rétropulsion et ne constate *aucune apparition du pouls*. Le praticien va alors avec les doigts de l'autre main glissés sous les côtes à droite (par exemple) repousser la masse viscérale en haut et en arrière. Le thérapeute constate alors une apparition du pouls radial. Le test est positif.



Nb :

Ce test qui met en évidence une atteinte viscérale, est valable pour tous les organes.



DEUXIÈME TEMPS AVEC LES VARIATIONS UNE ET DEUX